

e.Licences	Fiche signalétique	Date : 22/11/2024
------------	---------------------------	-------------------

Attestation d'Affiliation

Informations détaillées

Nature	Attestation
Type	Professionnel
Catégorie	Licence avec commission de délibération (Catégorie B)
Secteur d'activité	Arts, Sports et Loisirs
Sous secteur d'activité	Activités sportives, récréatives et de loisirs
Formes juridique	Association
Nature de l'Actionariat	Nationaux
Capital imposé (FCFA)	Non applicable
Délai de délivrance	180
Frais administratif (FCFA)	Non disponible
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable
Périodicité de renouvellement	Permament
Renouvellement soumis à inspection	Non
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	Non applicable
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	Non applicable
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non applicable
Période spécifique de dépôt des dossiers	Oui
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Recours administratif

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère des Sports et du Cadre de Vie
Structure	Fédération Ivoirienne de Football (FIF)
Autorité émettrice	Fédération Ivoirienne de Football (FIF)
Situation géographique	Avenue 1, Treichville - Abidjan (Côte d'Ivoire)
Tél.Fixe	+2252721216416 +2252721216417 +2252721216418
Adresse Mail	dex@fif-ci.com fifci@aviso.ci
Site Internet	https://www.fifci.com

Pièces à fournir

1. Récépissé de déclaration
2. Un statut du club ou de la société

Pénalités

La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Oui
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	Suspension ou Radiation
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non-respect des engagements

Documents à télécharger